





Conditions de remboursement des radiographies crâne, massif facial, thorax et abdomen après avis de la HAS⁽¹⁾

La prise en charge des radios par l'Assurance Maladie dépend des indications médicales retenues par la HAS.

Topographie des radios		Indications médicales
	Crâne selon 1 ou 2 incidences	<p>8 indications médicales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - surveillance de cathéter de dérivation d'une hydrocéphalie, - ostéomyélite, - ostéomalacie, - maladies osseuses métaboliques et maladie de Paget, - myélome, - métastases osseuses, - tumeurs osseuses primitives du crâne, - suspicion de maltraitance chez l'enfant.
	Crâne selon 3 incidences ou plus	<p>Une seule indication médicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tumeurs osseuses primitives du crâne.
	Massif facial selon 1 ou 2 incidences	<p>3 indications médicales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sinusite aiguë maxillaire ou frontale après échec d'un traitement bien conduit, - recherche de corps étranger radio opaque, - traumatisme orbitaire
	Thorax	<p>Indications médicales : Selon rapport d'évaluation technologique « Principales indications et «non-indications» de la radiographie du thorax » - HAS - 02/2009.</p> <p>Note de facturation :</p> <p>La radio ne peut pas être facturée dans les situations de « non-indication » notamment : Infections des voies aériennes hautes isolées ; suivi périodique de l'hypertension artérielle ; suivi périodique de l'insuffisance cardiaque congestive chronique et des cardiomyopathies ; en préopératoire de chirurgie non cardiothoracique chez les adultes de moins de 60 ans sans pathologie cardio-pulmonaire ou avec pathologie cardio-pulmonaire stable. HAS - « Avis sur l'acte de radiographie du thorax » - 02/2009.</p>
	Abdomen sans préparation (ASP)	<p>Indications médicales : Selon rapport d'évaluation technologique « Principales indications et «non-indications» de la radiographie de l'abdomen sans préparation » - HAS - 01/2009.</p> <p>Note de facturation :</p> <p>La radio ne peut pas être facturée dans les situations de « non-indication » notamment chez l'adulte : Douleurs abdominales ; syndromes occlusifs ; saignements gastro-intestinal aigus, hématomérose, mélaena ; pathologies vésiculaires, biliaires et pancréatiques. HAS - « Avis sur l'acte de radiographie de l'abdomen sans préparation » - 01/2009.</p>

⁽¹⁾ www.has-sante.fr